**VILLAGE DE CAP-PELÉ**

**PROCÈS-VERBAL**

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2018**

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne LeBlanc, maire-adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole LeBlanc, conseillère
Eliza LeBlanc, conseillère
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(1 personnes sont présentes).

2018-184 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne LeBlanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

***Divulgation d'intérêt.***

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2018-185 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que le fond général du Village dépose une somme de 5 000.00$ dans le fond capital de la municipalité pour des projets futurs. Cette somme respect notre politique P-28 **POLITIQUE DE GESTION DES ACTIFS** d'inclue 25% du surplus dans des projets futurs.

ADOPTÉE

2018-186 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Eliza LeBlanc que le fond général du Village dépose une somme de 5 000.00$ dans le fond de réserve de la municipalité pour le projet futur de rénovation de l'aréna. De plus une somme de 10 000.00$ soir déposée dans la réserve par le fond général pour remplacer du capital général existants.

ADOPTÉE

2018-187 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Hector Doiron que le frais aux utilisateurs pour l'année 2019 du système d'égout du Village de Cap-Pelé soit établi à 250.00$/utilisateur. Le budget total pour l'année 2019 est d'un montant de 492 568.00$.

2018-188 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Eliza LeBlanc que le fond de fonctionnement du système d'égout dépose une somme de 3000.00$ dans le fond de réserve. Pour remplacer de l'équipement de la lagune qui doit être remplacé dans 5 ans.

ADOPTÉE

2018-189 Proposé par Carole LeBlanc, appuyé de Hector Cormier que le taux d'imposition pour l'année fiscale 2019 de la municipalité de Cap-Pelé soit de **1.3450**. Le budget total du Village de Cap-Pelé pour l'année 2019 est de **3 704 516.00**$. De plus le mandat à couvrir par l'impôt foncier est de **2 723 795.00**$.

Évaluation **2018** – 100 000/100 X 1.3200 = 1320.00
Évaluation **2019** – 100 000/100 X 1.3450 = 1345.00
Augmentation 25.00$

ADOPTÉE

2018-190 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne LeBlanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

| | |
|---|---|
| Serge Léger | Jacques Doiron |
| Maire | Trésorier |